**Direction générale  
de l’administration pénitentiaire**



**Lot n°3 : Fourniture, dépose, pose d’équipements de cuisson horizontale et service après-vente**

**Marché n°25PS5012**

**Acte d’Engagement**

*Code de la commande publique issu de l’ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et le décret 2018-1075 du 3 décembre 2018*

***Cadre réservé au pouvoir adjudicateur***

**Numéro Chorus (EJ)** :

***Cadre réservé au pouvoir adjudicateur***

**Date de notification** :

Date de réception indiquée sur la Place :

**Imputation budgétaire :** Années d’imputation : 2026-2030

Codes de programmes : 107

Article de prévision : 02

**Autres informations** : Code CPV :

39220000-7 Equipement de cuisine

N° activité**:** 010703010303

N° domaine fonctionnel : 0107 – 02

N° groupe de marchandise : 41.04.06 – Matériel de restauration collective

41.04.07 – Maintenance matériel de restauration

N° d’axe d’analyse : 10-AP1070120-RESTAU

**I – IDENTIFICATION DES PARTIES**

**I.1** - **Pouvoir adjudicateur**

Le Ministère de la Justice, Direction de l’Administration Pénitentiaire, dont le siège est situé : 13 Place Vendôme, 75042 PARIS CEDEX 01, dûment représentée par Monsieur le Directeur de l’Administration Pénitentiaire.

**Identité et qualité du signataire :** Le représentant du pouvoir adjudicateur

**Personne habilitée à fournir les renseignements mentionnés aux articles R.2191-59 et R.2391-28 du code de la commande publique :**

Bureau de la performance PS5 - Pôle Achats

Direction de l’Administration Pénitentiaire

13 Place Vendôme

75042 PARIS CEDEX 01

Courriel : [marche-public.dap@justice.gouv.fr](mailto:marche-public.dap@justice.gouv.fr)

**Désignation des comptables assignataires** :

* Pour le Ministère de la Justice :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Adresse postale des comptables assignataires de paiement*** | | ***Code service exécutant (SE)*** |
| **Administration centrale** | Service de contrôle budgétaire et comptable ministériel  13 Place Vendôme  75042 PARIS CEDEX 01 | FAC9430075 |
| **Bordeaux** | DRFIP33 (Nouvelle Aquitaine)  24 rue François de Sourdis - BP 908 - 33060 BORDEAUX Cedex | CGFDJUS033 |
| **Dijon** | DRFIP 21 (Bourgogne-Franche-Comté et du département de la Côte-d’Or)  Centre de gestion financière Justice  1 bis, place de la banque - 21042 DIJON Cedex  [dfrip21@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:dfrip21@dgfip.finances.gouv.fr) | CGFDJUS021 |
| **Lille** | DRFIP 59 (Nord Pas de Calais)82 avenue du Président Kennedy - 59033 LILLE Cedex | CGFDJUS059 |
| **Lyon** | DDFIP 69 (Rhône)  3 rue de la Charité - 69002 LYON  [drfip69@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:drfip69@dgfip.finances.gouv.fr) | FAC0000069 |
| **Marseille** | DRFIP 13 (Provence Alpes Côte d'Azur)  Service Dépenses  16 rue Borde - 13357 MARSEILLE Cedex 20 | FAC0000013 |
| **Paris** | DDFIP 91 (Essonne)  Division des Opérations et Comptes de l'Etat  27, rue des Mazières - 91011 EVRY CEDEX  Tél: 01 69 13 26 40  [ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr) | FAC0000091 |
| **Rennes** | DRFIP 35 (Bretagne)  Avenue Janvier - BP 72102 - 35021 RENNES Cedex 9 | FAC0000035 |
| **Strasbourg** | CGF Justice DDFIP 54 (Meurthe et Moselle)  NANCY UNITE MINJU  47 RUE SAINTE-CATHERINE  CS 60069 – 54036 NANCY | CGFDJUS054 |
| **Toulouse** | CGF Justice DRFIP 31  15 Place Occitane - 31039 TOULOUSE Cedex 9  [drfip31@dgfip.finances.gouv](mailto:drfip31@dgfip.finances.gouv). | CGFDJUS031 |

**I.2 - Identification du titulaire :**

Je soussigné(e)[[1]](#footnote-1),

agissant au nom et pour le compte de la

au capital de

ayant son siège social :

numéro de téléphone :

Immatriculé(e) :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

Le groupement est solidaire, chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du groupement.

En cas de groupement, si les co-traitants souhaitent bénéficier du paiement direct, il est demandé de fournir la répartition des montants de chaque fourniture/prestation associée à chaque membre du groupement.

**II - PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ**

Le titulaire déclare avoir pris connaissance et accepter les clauses figurant dans les différentes pièces constitutives du marché.

Par dérogation à l’article 4.1 du CCAG FCS, les pièces contractuelles du marché sont les suivantes par ordre de priorité décroissante :

1. L’acte d’engagement et son annexe financière (AF) ;
2. Le CCAP (cahier des clauses administratives particulières) ;
3. La mise au point, le cas échéant ;
4. Le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) et ses annexes ;
5. La proposition technique du titulaire (cadre de réponse, et tous les éléments annexés) ;
6. Les documentations techniques et notices d’entretien de tous les équipements parfaitement repérés : l’intitulé reprend obligatoirement le numéro DAP de chaque article. Les fiches techniques doivent comprendre le numéro d’homologation européenne ainsi que tous les éléments de nature à démontrer que les produits proposés sont aptes à l’usage auxquels ils sont destinés
7. Le CCAG FCS en vigueur à la date de notification du marché ;
8. Les normes techniques et les textes cités dans le CCTP.

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l’ordre dans lequel elles sont énumérées ci-avant.

Les originaux du marché et de la proposition définitive du titulaire, qui font seuls foi, sont conservés dans les archives de l’administration.

**Les modifications relatives aux rubriques « imputation budgétaire » ou « autres informations » de la première page du présent document sont internes à l’administration et ne donnent pas lieu à l’établissement d’un avenant.**

**III - OBJET ET DÉROULEMENT DU MARCHÉ**

**III.1** - **Objet du marché**

Le présent marché a pour objet la fourniture, la livraison, la dépose, la pose, la mise en fonctionnement d’équipements de cuisine ainsi que le service après-vente (SAV) au profit des établissements pénitentiaires en gestion publique, situés en France métropolitaine, Corse incluse, ainsi que les MESS, selon la convention signée avec les établissements.

Le présent marché est alloti comme suit :

* Lot n°1 : Fourniture, dépose et pose d’équipements de cuisine froids et service après-vente ;
* Lot n°2 : Fourniture, dépose et pose d’équipements de cuisson verticale et service après-vente ;
* **Lot n°3 :  Fourniture, dépose, pose d’équipements de cuisson horizontale et service après-vente ;**
* Lot n°4 :  Fourniture, dépose, pose de charriots de maintien en température des repas.

Les établissements pénitentiaires situés en Outre-mer sont exclus du périmètre du marché.

**III.2 – Déroulement du marché**

Le présent marché est mono-attributaire.

Le marché s’exécute par l’émission de bons de commande à mesure de l’apparition des besoins au sens de l’article R. 2162-2 du code de la commande publique.

**III.3** - **Durée du marché**

Le présent marché est conclu pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois, à compter du 22 juin 2026 ou de la date de notification du marché au titulaire si ultérieure.

Il peut être reconduit une (1) fois, par tacite reconduction, pour une période de vingt-quatre (24) mois.

Les bons de commande peuvent être émis jusqu’au dernier jour de validité du marché.

**III.4** - **Montants du marché - Avance**

*III.4.1 - Montants du marché*

Le montant des prestations faisant l’objet du marché est celui qui résulte des bons de commande émis en fonction des besoins par application des prix unitaires précisés dans le bordereau des prix joint au présent acte d'engagement.

L’accord-cadre est conclu sans montant minimum avec un montant maximum de quatre millions cinq cent mille euros hors taxes (4 500 000 € H.T.).

S’agissant du lot 3, le montant estimé des prestations exécutées s’élève à sept cent cinquante mille euros hors taxes (750 000 € H.T.). Le montant maximum du lot 3 est fixé à un million cinq cent mille euros hors taxes (1 500 000 € H.T.).

La TVA est appliquée au taux légal en vigueur au jour de la facturation.

Le prix est réputé complet et comprend tous les frais nécessaires pour l’exécution du contrat, ainsi que l’ensemble des frais de gestion, reproduction et envoi des livrables et de déplacement des intervenants et charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation.

*III.4.2 - Avances*

S’agissant du bénéfice de l’avance, dont les modalités de versement sont fixées au CCAP, le titulaire précise son choix :

J’accepte de bénéficier de l’avance ;

Je renonce au bénéfice de l’avance.

Le titulaire déclare être une petite et moyenne entreprise (PME) :

**III.5** - **Compte bancaire à créditer / RIB**

Les sommes dues au titre du présent marché sont libérées par virements dont les informations sont indiquées ci-après :

Au compte ouvert au nom de :

A la banque :

Sous le numéro :

L**e RIB est annexé par le titulaire au présent document.**

**En cas de groupement, les RIB de tous les membres du groupement doivent être annexés au présent document si la répartition des montants est indiquée.**

**Modification des coordonnées bancaires**

En cas de modification des coordonnées bancaires en cours d’exécution de l’accord-cadre, le titulaire doit impérativement, dans les plus brefs délais, notifier ce changement par courrier et fournir le RIB correspondant à l’attention du service en charge du suivi contractuel et administratif coordinateur du marché soit à l’intention de l’interlocuteur principal du marché pour la DAP désigné dans le CCAP.

**IV – OBLIGATIONS LÉGALES ET ENGAGEMENT**

Après avoir pris connaissance du CCAP et des documents qui y sont mentionnés,

Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles R.2143-7 à R.2143-10 du code de la commande publique, ainsi que les documents **à l’article D.8222-7 du code du travail avant la signature du marché par la DAP** età renouveler leur production tous les 6 mois jusqu’à la fin d’exécution du marché,

Et après avoir fourni, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations demandées, dans les conditions ci-après définies,

Déclare n’avoir pas fait l’objet d’une interdiction de concourir,

**Je m’engage ou j’engage le groupement dont je suis mandataire, conformément aux clauses et conditions du marché et de ma proposition, à exécuter les prestations demandées conformément aux stipulations contractuelles.**

Le délai de validité des offres est de cent-quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de remise des offres.

**ATTESTATIONS SUR L’HONNEUR** [[2]](#footnote-2)

Je, soussigné ………………………………………………………………………………………… (Nom du signataire), sous peine de résiliation du marché, après avoir pris connaissance de toutes les pièces du présent marché et des documents de la consultation et apprécié sous ma seule responsabilité la nature et la difficulté des prestations à effectuer,

***SI L’ENTREPRISE EST ÉTABLIE EN FRANCE :***

- Atteste sur l’honneur avoir déposé auprès de l’administration fiscale à la date de la présente attestation, l’ensemble des déclarations fiscales obligatoires,

- Atteste sur l’honneur que le travail sera réalisé pas des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3243-2, R.3243-1 (bulletin de salaire), et L.1221-10 (déclaration nominative préalable d’embauche) du code du travail,

- Atteste sur l’honneur que [[3]](#footnote-3) :

Je / la société que je représente n’emploie pas des salariés étrangers.

Je / la société que je représente emploie des salariés étrangers.

Dans cette hypothèse, je / la société que je représente remettra la liste nominative des salariés étrangers employés et soumis à l’autorisation de travail prévue à l’article L.5221-2 du code du travail avant la signature du marché par la DAP.

La liste devra être établie dans les conditions prévues à l’article D.8254-2 du code du travail et précisera pour chaque salarié :

- sa date d’embauche ;

- sa nationalité ;

- le type et le numéro d’ordre du titre valant autorisation de travail.

***SI L’ENTREPRISE EST ÉTABLIE à l’Étranger :***

- Atteste sur l’honneur que je / la société que je représente fourni aux salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l’article R.3243-1 du code du travail ou des documents équivalents,

- Atteste sur l’honneur que [[4]](#footnote-4) :

Je / la société que je représente ne détache pas des salariés sur le territoire français pour l’exécution du marché.

Je / la société que je représente détache des salariés sur le territoire français pour l’exécution du marché.

Dans cette hypothèse, je / la société que je représente remettra la liste nominative des salariés détachés en application de l’article D.8254-3 du code du travail avant la signature du marché par la DAP.

La liste devra être établie dans les conditions prévues aux articles D.8254-3 et D.8254-2 du code du travail et précisera pour chaque salarié :

* sa date d’embauche ;
* sa nationalité ;
* le type et le numéro d’ordre du titre valant autorisation de travail.

M’engage, si le marché m’est attribué, à fournir les documents listés aux articles R.2143-7 à R.2143-10, du code de la commande publique et à l’article D.8222-7 du code du travail avant la signature du marché par la DAP et à renouveler leur production tous les 6 mois jusqu’à la fin d’exécution du marché.

|  |  |
| --- | --- |
| **Signature de l’entreprise** | **Signature du représentant du Pouvoir adjudicateur** |

**CADRE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CRÉANCE[[5]](#footnote-5)**

La présente copie certifiée conforme à l’original est délivrée en exemplaire unique pour être remise à l’établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément au code monétaire et financier en ce qui concerne[[6]](#footnote-6) :

La totalité du marché

La totalité du montant maximum fixé par le marché

La totalité du montant correspondant aux bons de commande émis par la DAP au titre du présent marché

La partie des prestations devant être exécutées par ………………………………………………………… en qualité de[[7]](#footnote-7) :

Membre du groupement d’entreprises titulaire du marché

est égale à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

À ……………………… Le …………………………………………

1. À renseigner par le titulaire. [↑](#footnote-ref-1)
2. En cas d’offre présentée par un groupement d’entreprises, chaque cotraitant doit remettre l’attestation sur l’honneur correspondante en annexe au présent acte d'engagement. [↑](#footnote-ref-2)
3. Cocher la case concernée [↑](#footnote-ref-3)
4. Cocher la case concernée [↑](#footnote-ref-4)
5. A remplir par le pouvoir adjudicateur sur la photocopie de l’acte d’engagement délivré au titulaire en exemplaire unique. [↑](#footnote-ref-5)
6. Cocher la situation concernée [↑](#footnote-ref-6)
7. Cocher la situation concernée [↑](#footnote-ref-7)